

3 juillet 2020

Appel aux candidatures local dans la zone de Tours

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel lance [un appel aux candidatures dans la zone de Tours](#) pour la diffusion par voie hertzienne terrestre d'un service de télévision locale, en clair et en haute définition.

L'appel prévoit uniquement une remise dématérialisée des dossiers. Ils devront donc être adressés au Conseil supérieur de l'audiovisuel dans le strict respect de la procédure suivante :

- au plus tard le 10 septembre 2020 à minuit, heure de Paris, à peine d'irrecevabilité, le candidat adresse par courriel à l'adresse aactnt@csa.fr une demande afin de disposer des modalités de dépôt électronique du dossier de candidature.
- au plus tard le 15 septembre 2020 à minuit, heure de Paris, à peine d'irrecevabilité, le candidat transmet, conformément à la procédure indiquée par le Conseil, l'intégralité de son dossier de candidature. Les dossiers de candidature déposés pourront être modifiés, complétés, ou remplacés jusqu'à cette même date.

Tout dossier de candidature transmis en méconnaissance de la procédure détaillée dans le texte d'appel sera déclaré irrecevable.



Contact presse

01 40 58 36 17 – sara.cheyrouze@csa.fr

www.csa.fr  [@csaudiovisuel](https://twitter.com/csaudiovisuel)